

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La fédération ADMR des Alpes-de-Haute-Provence et la foncière Urban Solidarité Investissement signent une convention de partenariat pour le développement de résidences intergénérationnelles

Paris et Digne-les-Bains, le 17 décembre 2021

[Urban Solidarité Investissement](#), la foncière solidaire novatrice dont la mission est de concilier impact social fort, performance environnementale et efficacité économique et la [Fédération ADMR des Alpes-de-Haute-Provence](#) annoncent la signature d'un partenariat de développement d'une offre de services novatrice.

L'objectif de ce partenariat est de travailler ensemble au développement d'une offre d'habitat intergénérationnel commune, conforme aux objectifs de développement des deux entités, dans le département des Alpes de Haute-Provence.

Les projets développés porteront sur des résidences bien intégrées au tissu urbain local et adaptées au bien vieillir, visant à accueillir principalement des seniors, mais aussi, des familles monoparentales, des personnes en situation de handicap et des micro-crèches.

Ces habitats collectifs à taille humaine intégreront ainsi :

- Des logements adaptés au vieillissement,
- Des espaces communs dédiés aux activités collectives des résidents,
- Une offre de services communs et des services à la carte,
- Des animations motrices d'un projet de vie commun, cher aux résidents.

Ces résidences, « ouvertes sur la Cité », destinées à favoriser et entretenir le lien social entre les résidents et le quartier d'implantation de la résidence, en (ou proches des) centres villes, seront détenues par la foncière et animées par la fédération ADMR 04 et ses associations.

Des expertises et rôles parfaitement complémentaires, au service des bénéficiaires

Par sa parfaite connaissance des enjeux et acteurs locaux, la fédération ADMR 04 jouera un rôle majeur dans l'identification des opportunités d'implantation des résidences intergénérationnelles et la définition d'une offre de services adaptée aux territoires.

La Foncière Urban Solidarité Investissement étudiera pour sa part la faisabilité financière, technique et opérationnelle des projets identifiés et sélectionnés d'un commun accord avec la fédération ADMR 04, tout en veillant à apporter une attention toute particulière aux éléments suivants :

- Volumétrie adaptée des logements, en lien avec les besoins des territoires et les capacités des publics visés,
- Fonctionnement rentable et pérenne de la résidence.

Le premier projet commun se situe dans le centre-ville de Sisteron (04). De conception innovante, celui-ci permettra aux bénéficiaires de vivre dans un logement individuel adapté à leur condition physique qui favorise une cohabitation harmonieuse et intergénérationnelle avec également l'intégration d'une micro-crèche à destination d'enfants entre 0 et 3 ans.

Le début des travaux est prévu dès 2022, la résidence ayant vocation à accueillir ses premiers locataires courant 2023.

« La foncière Urban Solidarité Investissement nourrit de grandes ambitions quant au développement d'habitats intergénérationnels en régions, particulièrement dans les Alpes de Haute Provence. Dans le cadre de ce partenariat novateur, fondé sur la proximité et la complémentarité d'expertises entre nos deux maisons, la fédération ADMR 04 et ses associations sont le partenaire idéal, assurément le plus légitime pour assurer l'animation complète de nos futures résidences. Ces résidences, conçues pour le bien vieillir viendront compléter le parcours résidentiel de nos aînés qui souhaitent conserver leur autonomie tout en bénéficiant de services adaptés », précise Frédéric Gaignon, Directeur Général d'Urban Solidarité Investissement.

« En tant qu'acteur engagé du territoire, la fédération ADMR a depuis plusieurs années réalisé un important travail sur l'offre de services à destination des seniors, en lien avec l'accroissement très important du nombre de seniors dans notre département. Il y a un vrai enjeu à créer une alternative au domicile individuel avec des logements compatibles avec le souhait des seniors de vivre chez soi, en toute autonomie, tout en bénéficiant d'espaces communs propices au renforcement du lien social et de services adaptés » ajoute Valérie Deprad, Directrice Générale de la Fédération ADMR des Alpes de Haute Provence.



Valérie Deprad, Directrice Générale de la Fédération ADMR des Alpes de Haute Provence et Frédéric Gaignon, Directeur Général d'Urban Solidarité Investissement - Digne-les-Bains, le 16/12/2021.

A propos d'Urban Solidarité Investissement – www.lafoncieresolidaire.fr

Urban Solidarité Investissement est une foncière solidaire créée en 2018, bénéficiant de l'agrément **ESUS*** et du label **Finansol****. Elle se développe sur un axe social et sociétal, à la fois novateur et économiquement viable et intervient sur des projets novateurs centrés sur l'inclusion et la cohésion urbaine.

Urban Solidarité Investissement a pour ambition de générer une utilité sociale forte au travers de dispositifs innovants en direction de populations modestes et fragiles ou en voie de déclassement social, les publics visés étant principalement :

- Les seniors modestes ;
- Les handicapés et personnes à mobilité réduite ;
- Les jeunes actifs et les travailleurs-clés ;
- Les ménages médians et primo-accédants modestes.

** L'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale », dit « agrément ESUS », s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014 ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.*

*** USI est membre actif de FAIR. Le label Finansol repose sur des critères de solidarité et de transparence qui assurent à l'investisseur que son épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale telles que l'accès à l'emploi, au logement, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables. Il atteste également de l'engagement de la société à donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues.*

A propos de la Fédération ADMR des Alpes de Haute Provence – <https://www.fede04.admr.org/>

La fédération ADMR des Alpes de Haute-Provence est membre de l'Union Nationale ADMR, premier réseau associatif national de service à la personne depuis plus de 75 ans. Le réseau propose de nombreux services répartis entre 4 pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et Soins aux seniors, Entretien de la maison. La démarche de la fédération ADMR 04 s'inscrit dans la volonté de développer au niveau départemental le concept « Habiter Autrement ADMR » porté par l'Union Nationale ADMR qui a pour vocation de proposer un habitat regroupé et adapté aux besoins des seniors, associant services et espaces partagés.

L'ADMR des Alpes de Haute-Provence compte 600 salariés et 33 associations locales ADMR, dont un SSIAD¹, deux Accueils de jour Alzheimer et une association départementale Avenir Familles.

¹ Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ils contribuent au maintien des personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale.

Contacts - Urban Solidarité Investissement :

Frédéric Gaignon

Tél : 06 22 08 23 09 / Email : frederic.gaignon@lafoncieresolidaire.fr

Nicolas Fraïssé

Tél : 06 18 34 31 11 / Email : nicolas.fraisse@lafoncieresolidaire.fr

Contact - ADMR 04 :

Valérie Deprad

Tél : 06 73 55 35 71 / Email : vdeprad@admr04.org